

Urbanisme

De: Ville de Buc <nepasrepondre@villedebuc.fr>
Envoyé: dimanche 8 décembre 2024 12:54
À: Urbanisme
Objet: Formulaire - Observation - Modification du PLU

Observation(s) : Bonjour, ci-dessous, 2 remarques sur le projet OAP7 :- Le nombre de places de parking minimum imposé dans la future UP7 me semble insuffisant, en effet chaque foyer possède généralement plus de 1,5 véhicules. Sans la prise en compte des nouvelles constructions (UP7, maison médicale et 7 maisons BRS), le nombre de places de parking de ce secteur (chemin de la Geneste, rue Collin-Mamet) avait déjà été identifié comme insuffisant dans le rapport INGETEC pour certaines tranches horaires ainsi que dans la contribution de membres du conseil de quartier Buc Château. En tant que membre élu de la commission Urbanisme, j'ai également signifié ce point lors de la commission du 18 septembre 2024.- La circulation chemin de la Geneste est déjà dense aux heures de pointe, la suppression d'un 2ème accès par la rue Louis Massotte tel qu'il avait été envisagé dans UP4, le supplément de véhicules généré par ces nouveaux projets estimé à plus de 700 véhicules/jour par le cabinet INGETEC risque de rendre la circulation compliquée principalement aux heures de pointe. Cordialement.

Pièce-jointe :

Lien de téléchargement des pièces-jointes :